

10 CENTIMES

LE NUMÉRO

LE MIRABEAU

ORGANE DES SECTIONS WALLONNES

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

S'adresser pour tout ce qui concerne les réclamations et la rédaction au bureau, place du Martyr, cour Sauvage, 23, à Verviers.

10 CENTIMES

LE NUMÉRO.

ABONNEMENT, payable ANTICIPATIVEMENT pour toute la Belgique un an fr. 4-00
idem, six mois. fr. 2-00
Pour l'étranger, le port en sus.
On s'abonne et on peut se procurer des journaux à Verviers : chez P. BRAGARD-GILLET, r. St-Antoine, H. BRAGARD, r. de Dison, 112; DELCOUR, r. des Vieillards, 37, au local du Groupe, cour Sauvage, 23, LEDENT, r. de la Halle et chez E. PIETTE, rue de Dison, 34, à Gand chez Vanderhulst, rue St-Sauveur, 235.

NOUS VOULONS EXERCER NOS DROITS.

On s'abonne et on peut se procurer des journaux à Holi-mont: chez J. DEWAAY, rue de la Chapelle, 21; à Ensisval local de la Section; à Pepinster, local de la consommation; à Disin, chez J. LIEUTENANT, rue du Marché, et chez H. THYS, rue Haut-Vinave, 4; à Bruxelles, chez SACRÉ-DUQUESNE, libraire, et chez L. VERRICKEN, rue Haute, 127, à Gand, chez Verbaux-veren, rue de Belgrade, 32. On peut également s'abonner aux bureaux des postes. Il sera prélevé 20 c. en plus sur les abonnements encaissés à domicile.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS.

Le Conseil fédéral de la Vallée de la Vesdre de l'Association Internationale des Travailleurs porte à la connaissance de toutes les sections et fédérations qu'un congrès spécial aura lieu le Dimanche 25 avril, à 10 heures du matin, Cour Sauvage, N° 23, à Verviers.

Ordre du jour :

Question importante.

Le conseil.

P. S. Prière aux Sections d'envoyer des délégués avec mandat impératif.

L'Égalité

Les représentants du peuple... censitaires viennent de discuter et d'aucuns prétendent d'améliorer quelque peu la position des instituteurs primaires.

Ils ont rempli nombre de séances par des discussions interminables sur la collation des grades académiques, et ils ont eu comme toujours le talent de faire de longues phrases sonores, mais creuses, à la suite desquelles beaucoup sont mécontents, quelques-uns sont satisfaits.

Après ces tours de force, les députés auront bien mérité de la patrie, et pourront enfin jouir de quelques heures de tranquillité et de paix. Puissent ces heures être éternelles !

La représentation soi-disant nationale me fait l'effet d'un horticulteur qui cultive des oignons pour une exposition où il espère recevoir la médaille en vermeil. La semence est jetée sur la terre parfaitement labourée et fumée. La levée se fait, quelques-uns sont robustes et s'élèvent rapidement au dessus de la masse. Que fait cet horticulteur de parade ?

Ne visant qu'à la renommée, espérant qu'on jugera de tous par quelques-uns, il n'accorde ses soins qu'aux sujets vigou-

reux ; il leur donne de l'engrais, de l'humidité, de l'espace. Et le reste ! Le reste est sarclé ou foulé aux pieds. S'ils pouvaient sans qu'on y prenne garde, on en profitera ; S'ils périssent, on ne les regrettera pas.

L'horticulteur a atteint son but, sa réputation est établie.

Et les représentants croient eux aussi être débarqués au Pirée quand ils se sont occupés des favoris du sort, de ceux qui, par leur fortune, peuvent aller puiser la science dans les universités. Ils ont en effet parlé aux yeux : ils ont contenté ou mécontenté le corps des lettrés, mais le peuple, la masse, qu'a-t-elle retiré de cette profusion de belles phrases ?

Rien, absolument rien.

Il est indispensable sans doute de s'occuper du pain intellectuel de l'humanité mais on devrait en même temps jeter les regards sur ceux à qui il manque le pain, le véritable pain du corps. Ce ne sont pas des mots qui contentent l'estomac, il réclame du solide.

Mais non, que le travailleur soit sans ouvrage, qu'il meure de faim, que ses enfants aillent nus, peu importe ! N'est-il pas bien important de savoir si oui ou non la profession d'avocat sera libre !

MM. les députés, vous êtes tous des horticulteurs d'exposition. Vous devriez ne pas méconnaître que le peuple et que vous-mêmes préférez le jardinier qui donne ses soins indistinctement à toutes les plantes de son légumier, à celui qui en favorise quelques unes au détriment de la masse, et cela à seule fin d'émouvoir et de tromper. Et c'est cependant ce que vous faites. Vous méprisez le peuple le travailleur, ou du moins vous affectez à son égard une indifférence qui constitue plus qu'une infamie, car c'est un crime.

Vous sauriez cependant démontrer mieux que moi, MM. les financiers et économistes, que c'est l'ouvrier qui est le père nourricier de la société toute entière, et

pour toute récompense, on lui prodigue l'insulte.

Si un jour le prolétariat vient à tenir le pouvoir autour duquel la bourgeoisie chancelle, malgré vos injustices, soyez sans crainte, bourgeois égoïstes, le peuple ne sera pas vindicatif, mais il sera juste.

L'égalité ne sera plus un vain mot.

Non l'égalité utopiste, mais l'égalité humanitaire, celle que vous voudriez vous-mêmes si vous aviez le courage de détacher vos vils intérêts de vos consciences.

Z.

M. Leblond et son rapport

Le journal les DROITS DE L'HOMME a publié dans son N° du 12 avril un rapport de M. Leblond sur l'amnistie, nous donnons ci-après le commentaire qu'a fait ce journal à ce sujet.

Ne comptez pas sur l'amnistie.

L'amnistie, pour cet estimable rapporteur, dit ce journal « ne serait qu'une faiblesse, une réhabilitation des plus déplorables excès, une défaillance... »

La prudence de ce modéré ne lui permet pas d'accueillir la grave mesure de l'amnistie.

Et savez-vous pourquoi M. Leblond ne peut pas l'accueillir : « Afin de ne pas réveiller les haines déchaînées, les ressentiments à peine assoupis. »

Comme dans tout réquisitoire, cet procureur fait ridiculement intervenir les populations aussi rurales qu'ignorantes ; il ne veut pas effrayer « ces bons paysans ; » il déclare que « dans nos campagnes, la pensée de pardon n'a pas jusqu'ici pénétré. »

Pour lui, pas de petits moyens ; il met tout en œuvre pour faire échouer l'amnistie. Il n'hésite pas à la repousser dans l'intérêt « de toutes les libertés que (prétend-il) nous avons conquises. »

L'amnistie, d'après M. Leblond, com-

promettrait ces conquêtes.

Recueillons précieusement quelques aveux caractéristiques.

« La Commune a lutté jusqu'à la dernière heure, avec la plus effroyable énergie. »

« Ce n'est pas le pardon qu'ils sollicitent... ils reviendraient en France tels qu'ils étaient alors. »

Evidemment, M. le rapporteur entend bien laisser dans sa cellule Blanqui, peu tenté d'implorer une grâce quelconque, et qui sortirait de Clairvaux sans avoir rien abandonné de ses principes, « tel qu'il était » au moment de sa dernière incarcération.

Un dernier aveu : « Un grand nombre de personnes redoutant les dénonciations ont fui à l'étranger. Parmi elles se trouvent beaucoup d'ouvriers intelligents égarés par la misère... « L'industrie parisienne est privée de leur intelligence et de leur activité. »

Ainsi, monsieur l'ex-procureur Leblond, vous le constatez vous-même, l'industrie parisienne est privée de ses meilleurs aides. Et vous dites, pour conclure :

« Qu'on leur ferme les portes de la France. »

Les DROITS DE L'HOMME avaient prévu votre conclusion.

Petite statistique curieuse

Il a été publié récemment en France une statistique qui paraît y avoir produit une profonde impression.

C'est la statistique des religieux et des religieuses, qui y ont établi leur domicile.

Elle porte à 108,119 personnes, la population des 14,030 établissements congréganistes français.

C'était un religieux pour 333 habitants.

On s'alarme en France de la rapide multiplication de l'engeance monacale.

Mais que devrait-on dire en Belgique où la proportion est infiniment plus grande ?

Feuilleton du MIRABEAU.
N° 34.

LES INSURRECTIONS SOCIALES.

LA GUERRE DES ESCLAVES.

CHAPITRE VIII.

Funérailles et Victoires.

— Crixus?... vingt mille?... répéta machinalement Spartacus. Tout à coup il se releva et d'une voix étrangement calme :

— Sestus, veille à ce que nos infortunés alliés soient reçus dans nos tentes !

Parle Castus.

— Nous avions traversé la Lucanie dit Castus, nous dirigeant vers le Samnium lorsque nos éclaireurs nous apprirent la marche offensive du Consul Gellius et du préteur Arrius avec une puissante armée.

Crixus nous fit camper sur une éminence.

Gellius nous attaqua bientôt, deux fois repoussé en trois jours, il voyait ses soldats mollir. Crixus profita de ce moment. Vous

connaissiez, ô vaillants chefs ! l'impétuosité des Gaulois, l'agilité des Ibères, et l'acharnement des Germains. En un tiers de jour les Romains furent vaincus, nous nous emparâmes de leur camp jonché de morts, regorgeant de butin et la nuit seule nous empêcha de poursuivre notre victoire.

Funeste victoire ! Nos malheureux compagnons, confiant dans leurs succès, se jetèrent sur les provisions des Romains ; ni les viandes, ni les vins ne furent épargnés ; malgré la défense de Crixus, malgré ses exhortations, les imprudents s'abandonnèrent à l'orgie et le camp retentit du bruit des coupes qui se heurtaient des rires bruyants et des chants de joie.

Pendant ce temps, Gellius avait rallié ses légions sur les hauteurs, et de nouveau les lançait contre nous. Surpris, désarmés, les uns ivres, les autres moitié endormis, les nôtres n'eurent que le temps de fuir en désordre pendant que les Romains acharnés à leur poursuite les égorgaient dans les ténèbres.

Arrius vint aussi contre nous. Alors Crixus nous réunit autour de lui :

Nous avons commis une grande faute en nous séparant de Spartacus, nous dit-il, et en manquant de raison et de vigilance ; au moins ne faut-il pas que nous manquions de courage.

Nous nous ferons tuer sur le champ de bataille ; ou bien tout sera réparé et, dans ce dernier cas, nous rejoindrons l'armée Thrace.

Cela dit, il posta son armée sur le mont Gargan, vers la pointe de la Daunus et attendit l'ennemi.

Le combat, un combat terrible, ne tarda pas à s'engager.

Glorieux Spartacus, j'ai vu ce jour là celui qui fut ton collègue et je l'ai vu digne de toi.

Il combattit toute la journée au premier rang, et tua plus de dix ennemis de sa main ; tant qu'il vécut, la victoire fut incertaine.

Vers la onzième heure le carreau d'une catapulte lui brisa la poitrine ; il tomba expirant ; ce fut comme le signal de la défaite. A ce moment nos combattants se débandèrent ; la bataille dégénéra en massacre et nous nous vîmes forcés de fuir du champ de bataille, emportant le cadavre de Crixus, mais abandonnant tout notre butin, les trophées de nos premières victoires et 20,000 morts.

A grandes marches nous sommes venus vers vous. Gellius arrivera peut-être demain.

Ce récit consterna les chefs. A tant de malheurs s'ajoutait l'appréhension d'un malheur plus grand : l'arrivée de Gellius s'ajoutant aux forces de Lentulus, mettait en danger l'armée

insurgée qui allait se trouver enveloppée par un ennemi supérieur en nombre.

Spartacus, après avoir fait silencieusement quelques pas, s'approcha du lit de sa chère morte, prit sa main dans les siennes et d'une voix forte :

— Je jure par tous les dieux, par les divinités infernales, par le Styx et les génies gardiens des serments, par cette martyre de la cruauté romaine, je jure que les Gaulois seront vengés et que mon frère Crixus aura des funérailles dignes de lui !

Ainsi parla Spartacus au milieu d'un silence général. Ensuite il se leva, donna des ordres aux chefs et sortit avec Publitor pour visiter le camp.

En ce moment il vit venir à lui Vindex et Belgis triste et pâle s'inclina silencieusement. Pour Vindex il se soutenait à peine tant il était accablé de fatigue, d'indignation et de douleur.

O Spartacus s'écria-t-il, pardonne-moi de t'avoir quitté j'avais cru...

— Viens, lui dit le chef suprême.

Spartacus visita d'abord ses fidèles Thraces, ordonna aux sentinelles avancées d'abandonner les hauteurs et de se replier jusqu'au camp, en avant duquel il commanda de creuser un fossé

Depuis 1846, date du premier recensement officiel des ordres religieux dans notre pays, le nombre des moines et nonnes augmenté régulièrement de 400 par an.

De 11,768 qu'il était en 1846, il s'élevait en 1866, d'après l'annuaire statistique, qui vient d'être publiée à 18,196.

Pour 1876, il doit être de 22 mille, sans compter le supplément considérable qui nous est arrivé d'Allemagne.

Ce qui fait que nous possédons un religieux pour 350 habitants.

La Belgique est devenue le pays qui compte le plus de moines dans le monde entier.

Il est vrai que c'est aussi le pays où les captations sont les plus nombreuses.

Il faut bien que tous ces milliers de moines vivent ; et pour vivre, il leur faut bien prendre l'argent où il se trouve.

(Rénovation.)

Essai du Catéchisme Socialiste par Jules Guesde

AUX MORTS ANONYMES

de Juin 1848

et de Mars, Avril et Mai 1871.

CHAPITRE I I

De l'Individu.

(Suite)

D. — L'individu a-t-il d'autres devoirs ?

R. — Si, parce qu'il n'a pas avec ses semblables que des rapports de contiguïté et de succession, mais encore et surtout des rapports de dépendance.

Aujourd'hui même, malgré la monstrueuse inégalité qui préside à cette distribution, abandonnée au hasard de la naissance, il n'existe pas un individu qui ne dépende plus ou moins :

1^o De l'espèce, représentée par la série des hommes antérieurs, dont il a reçu des moyens de satisfaire ses besoins ou des instruments de production plus nombreux et plus productifs ;

2^o De l'espèce, représentée par ses contemporains, dont il a reçu un développement qui, si incomplet qu'il a pu être, n'en est pas moins ce qui l'a sorti de l'animalité et l'a fait homme.

D'où de nouveaux devoirs — essentiellement actifs :

Il a reçu, — donc il doit !

A l'espèce, représentée par ses contemporains, il doit être pour ceux-ci un agent de développement, comme à l'espèce représentée par la série de ses successeurs, il doit de laisser un capital matériel et moral plus considérable que celui qui lui a été remis.

Mais pour que l'individu puisse remplir ces nouveaux devoirs n'est-il pas d'absolue nécessité qu'il soit pourvu à la satisfaction de ses besoins ou à sa conservation jusqu'à ce qu'il soit en mesure d'y pourvoir lui-même ? N'est-il pas en-

core évident que plus ses facultés auront été développées, plus il pourra servir d'agent au développement d'autrui et accroître le capital matériel et moral à transmettre ?

D'où de nouveaux droits pour l'individu :

1^o Le droit non plus seulement à la satisfaction de ses besoins par l'application de sa propre activité, mais, jusqu'à ce qu'il soit capable de travail, à la satisfaction de ses besoins au moyen de l'activité d'autrui ;

2^o Le droit non plus seulement au développement de ses facultés dans la mesure très-restreinte de son initiative personnelle, mais au développement maximum de ses facultés par le moyen de ses semblables.

D. — La société n'est donc pas pour l'individu seulement restrictive de ses droits ?

R. — Non, pendant qu'à un certain point de vue elle semble restreindre le droit individuel, la société de l'homme l'étend en réalité considérablement en en faisant le « droit pour chacun au plus complet développement de ses facultés et à l'égale satisfaction de la totalité de ses besoins » au moyen du travail d'autrui d'abord, au moyen de son propre travail ensuite.

CHAPITRE III

Du libre arbitre, — de la responsabilité, — du bien.

D. — Qu'entend-on par libre-arbitre ?

R. — La faculté attribuée à l'homme, à l'exclusion de tous les autres êtres organisés, de choisir entre deux ou plusieurs actes offrant une inégale somme d'avantages et de se déterminer pour celui qui lui paraît le moins avantageux ou le plus nuisible.

D. — Le libre-arbitre existe-t-il ?

R. — La réponse à cette question est contenue dans la définition même du libre-arbitre. Non, le libre-arbitre n'existe pas, ne peut pas exister. Tous les actes de l'homme sont soumis à la nécessité du milieu ou de ce qui apparaît comme tel, à laquelle le théisme de Leibnitz était obligé de subordonner même l'action divine.

Soutenir le contraire, c'est prétendre qu'il puisse y avoir des effets sans cause, des phénomènes sans phénomènes précédents qui les aient déterminés et dont ils ne sont que la suite ou la transformation, pour ne pas dire l'équation ; c'est contre-dire la physique dans sa loi la plus universelle et la plus incontestable, celle de la pesanteur et admettre que le fleau de la balance n'incline pas toujours et nécessairement du côté du plateau le plus chargé ; c'est être en un mot un imbécile ou un imposteur.

D. — Est-ce à dire que nos actes ne soient pas volontaires, l'effet de notre volonté ?

R. — En aucune façon, mais la volonté que l'a priori théologique ou métaphy-

sique voudrait transformer en liberté de vouloir n'est, n'a jamais été et n'a jamais pu être que la faculté de vouloir. C'est le fleau de la balance essentiellement passif, incapable par lui-même d'inclinaison, que font fléchir comme autant de poids accumulés dans le même plateau ou opposés les uns aux autres dans des plateaux différents, nos desirs, nos craintes, etc. nos volitions pour tout dire sont motivées, déterminées ; elles n'ont rien d'arbitraire. « Et l'homme n'est pas libre de ne pas vouloir ce qui lui paraît le plus avantageux ou le meilleur. » (1)

D. — Que devient dans ce cas la responsabilité humaine ?

R. — Elle s'évanouit comme un mensonge qu'elle est. L'homme n'étant et ne pouvant être qu'une double résultante la résultante de son organisme qu'il n'a pas fait et qu'il subit, et la résultante de l'éducation, du milieu, qu'il n'a pas davantage choisi et qu'il subit également ; ces actes d'autre part n'étant — sauf les déviations et les modifications que peuvent leur imprimer les conditions du milieu particulier dans lequel ils s'accomplissent — que les effets nécessaires de sa constitution physique et morale, il y a autant de sottise et d'injustice à le rendre responsable de ce qu'il a pu faire à le lui reprocher ou à l'en louer, qu'à louer la fleur d'embaumer et qu'à reprocher au feu de brûler, à l'eau de mouiller, etc.

D. — A défaut de la science, la conscience ou ce qu'on appelle ainsi, ne proteste-t-elle pas contre une pareille conclusion ? L'indignation par exemple que nous ressentons contre certains hommes, à la vue ou au récit de certains actes, ne peut-elle pas et ne doit-elle pas être considérée comme une preuve de la responsabilité humaine ?

R. — Pas plus que le ressentiment manifesté par l'enfant contre le meuble auquel il s'est heurté, la satisfaction qu'il

(1) Ce que l'on peut dire, pour continuer la comparaison ci-dessus, c'est que les poids qui agissent sur la volonté et l'inclinent dans un sens plutôt que dans un autre sont plus ou moins nombreux et varient de valeur selon les temps, les lieux, les individus ; que réduits aux seules satisfactions animales et égoïstes — nécessairement déterminantes — chez le sauvage de la Nouvelle-Zélande qui n'a que des besoins égoïstes et animaux, ils se compliquent de satisfactions altruistes et intellectuelles ou morales — de plus en plus déterminantes — chez l'Européen du 19^o siècle qui, outre des besoins physiques et personnels, a des besoins intellectuels ou moraux et altruistes — de plus en plus exigeants. — Mais ce qu'il y a d'augmentation dans le nombre des poids, de ce qu'il y a d'intervention dans leur valeur, de ce que même certains poids — autrefois déterminants — puissent cesser d'avoir aucune valeur, il ne s'ensuit pas moins que la volonté, comme le fleau de la balance, fléchit toujours et nécessairement sous le poids le plus fort relativement au sujet qui veut.

éprouve à le battre, ne prouvent la responsabilité du meuble.

Ce qu'il y a de naturel, de vrai par suite dans l'impression produite sur nous par le spectacle d'un acte anti-humain, c'est d'une part étonnement : notre esprit habitué par l'éducation à d'autres rapports entre les hommes, est pour ainsi dire blessé par l'anormalité du fait. La première fois que notre regard est tombé sur un cul-de-jatte, il n'a pas été autrement affecté. C'est d'autre part la peur : nous nous sentons instinctivement menacés par cette violation de la norme sociale et nous éprouvons le désir, le besoin de nous en garantir et d'en empêcher le retour. De là la répulsion, l'horreur que nous inspire son auteur (et que ne nous inspire pas le cul-de-jatte) et la satisfaction avec laquelle nous apprenons qu'il a été puni, en d'autres termes qu'il n'est plus à craindre. C'est enfin la pitié pour la victime, qui AURAIT PU ÊTRE NOUS.

Mais l'indignation proprement dite est apprise. Elle est le résultat logique de la croyance absurde dans laquelle nous avons été élevés que l'homme, qui nous a étonné et effrayé, « était libre d'agir autrement, » et disparaîtra avec une connaissance plus complète de l'organisme humain, comme disparaît avec l'âge et l'expérience chez l'enfant jusqu'à l'idée de demander compte aux choses du dommage dont elles ont été l'occasion.

J'en dirai autant du remords qui n'a pas de sens en dehors du regret de l'action commise et doit être inconnu à l'homme digne de ce nom.

Que nous regrettions certains de nos actes, en ce sens que nous préférierions ne pas les avoir commis, rien de plus explicable et de plus juste, sinon de plus utile. Mais là s'arrête la partie humaine, positive du phénomène. Si je constate en effet que j'ai méconnu mon véritable intérêt, que j'ai eu tort, c'est que les influences sous lesquelles j'ai agi sont désignées, c'est que les mobiles auxquels j'obéissais ont fait place à d'autres, l'idée de la jouissance qui m'attendait à l'idée des conséquences que cette jouissance épuisée peut ou doit entraîner, c'est que je sais aujourd'hui ce que je ne savais pas hier, c'est qu'au mieux qui a déterminé ma volonté passée a succédé un autre « mieux » également irrésistible, c'est que je suis un homme nouveau. Et je ne saurais raisonnablement reprocher au moi d'hier de ne pas avoir été le moi d'aujourd'hui, à l'homme qui ne savait pas de n'avoir pas agi comme l'homme qui sait, au ventre affamé de n'avoir pas eu les oreilles du ventre assouvi.

D. — Le libre-arbitraire et la responsabilité disparus, quelle distinction faites-vous entre un honnête homme et un coquin, entre un Condorcet et un Troman ?

R. — La distinction que je fais et que tous font entre tout, ce qui contribue à la conservation et au développement de l'être humain et tout ce qui leur fait ob-

infranchissable et d'entasser derrière tout ce qu'on pourrait de fascines, de roches, et d'arbres abattus.

— Tu ne doutes pas dit Publipor que Gellius n'arrive dès demain ?

— Je l'espère.

— Et tu livres les hauteurs.

— Certainement.

— Mais alors ?

— Alors Claudianus se décidera enfin à nous attaquer.

— Et Gellius aussi.

— Il le faut bien.

— J'avoue que je ne comprends pas.

— Je vais t'expliquer. En voyant Gellius sur les hauteurs Claudianus n'hésitera plus. Nous irons le vaincre pendant que les Gallo-Germains solidement retranchés tiendront Gellius en échec. Une fois vainqueur de son collègue nous reviendrons achever sa défaite.

— Tu es invincible, répondit Publipor en l'embrassant.

Ensuite les deux chefs, visitèrent les autres quartiers donnant partout des ordres rapidement exécutés.

Enfin Spartacus monta sur un tertre ; les hérauts munis de leur tube d'airain l'entourèrent et les paroles suivantes retentirent dans

le camp, répétées par les hérauts ici en latin populaire, là en Grec, ou en celtique :

« Compagnons ! ce n'est pas seulement pour la victoire que nous allons combattre, c'est pour la vengeance. Vos frères Gaulois Germains et Hères ont été massacrés ; Crixus n'est plus ; la liberté attend de vous que les oppresseurs ne puissent pas s'enorgueillir longtemps de leur sanglante victoire. »

Gellius accourt enivré par son succès et croyant qu'il va enfin noyer l'insurrection dans le sang de ses défenseurs.

Faites votre devoir et la journée de demain sera glorieuse entre toutes, et vous vengerez nos frères. »

Ces paroles soulèvent une tempête d'enthousiasme, tous les insurgés debouts, exaltés, pleins d'ardeur, appellent l'ennemi à grand cris.

Il ne devaient pas attendre longtemps. Le soleil de juin rougissait à peine les plus hautes cimes, quand les cavaliers de Gellius se montrèrent sur les monts.

En voyant l'armée de son collègue si proche Lentulus Claudianus regretta d'avoir si longtemps temporisé et lança contre les révoltés ses colonnes d'attaque.

Ainsi qu'il l'avait décidé, Spartacus confia

aux Gaulois la défense des retranchements contre Gellius et dirigea toutes ses forces contre Claudianus.

A l'aile gauche, les Italiques de Sestus promettaient de se couvrir de gloire ; le ferme Publipor avec ses Gètes fut placé à l'aile droite. Selon son habitude Spartacus avec ses Thraces se réserva le centre ; à ses côtés, impatients de combattre, on voyait Hermoz et les fidèles de la légion italique.

Le choc fut sanglant dans ces défilés ; les ravins se jonchèrent de cadavres et le sang coula par ruisseaux dans le lit des torrents desséchés. Les Romains, qui se croyaient sûrs de vaincre, les révoltés altérés de vengeance combattirent avec un égal acharnement.

On vit Spartacus sur son grand cheval noir brandissant d'une main sa lourde épée et de l'autre un immense bouclier de bronze — qui représentait Prométhée dérobant le feu du ciel, pour animer l'homme qu'il vient de pétrir de limon et d'humecter de ses larmes — fondre, comme un ouragan, sur les cohortes et, suivi de ses plus braves, détruire des manipules entières et porter dans les légions la terreur et la mort.

Enflammés par cet exemple les révoltés firent des prodiges de valeur. Enfin les Romains

fléchirent et leur déroute commença.

Alors masquant habilement ses mouvements, Spartacus chargea Publipor de poursuivre la victoire en ordonnant à toutes les autres troupes, moins le premier rang, de faire volte face. Quelques-uns hésitaient croyant à une retraite.

— Claudianus est vaincu, leur cria Spartacus, allons vaincre Gellius.

Tous se précipitèrent avec ardeur.

Les Gaulois malgré l'infériorité de leur nombre avaient gardé les retranchements. Pendant que les Romains s'acharnaient à les déloger, les arrivants se partageant sur les deux ailes, gravissent les monts, franchirent les torrents, escadèrent les roches et de deux points opposés, tombèrent sur l'armée de Gellius avec la rapidité de la foudre. Les Romains surpris sont partout écrasés et leur déroute est instantanée.

(A suivre.)

stade, entre la plante salutaire que l'on cultive et la plante nuisible que l'on jette au feu, entre l'animal utile que chacun apprécie et recherche et l'animal dangereux que l'on abat. Avec cette différence cependant en faveur de l'homme dangereux ou nuisible, c'est que, comme il n'est pas une nécessité de la nature humaine, mais un accident, le fait de facultés incomplètement développées, sinon de besoins non satisfaits, il peut donner lieu à précaution, à correction, jamais à suppression.

D. — La conclusion de ce qui précède n'est-elle pas l'abolition immédiate des récompenses accordées aujourd'hui à ce qu'on appelle vertu et mérite, et des châtiments attachés au vice et au crime ?

R. — Nullement. L'espoir de la récompense et la crainte du châtimement étant autant de mobiles au bien, (indirects, extérieurs, extrinsèques il est vrai) au bien, châtiments et récompenses peuvent être maintenus. Il doivent l'être dans une certaine mesure et sous une certaine forme jusqu'à ce que par suite de l'équilibre de ses facultés demandées à leur développement intégral et par suite de l'accord rétabli entre l'intérêt de chacun et l'intérêt de tous au moyen de l'égalité satisfaction des besoins de chacun, l'homme recherchant son intérêt particulier se trouve toujours satisfait généralement et l'individu fasse le bien spontanément.

D. — Qu'est-ce que le bien ?

R. — Le bien, que les faiseurs de morale de tous les temps n'ont su placer que dans le sacrifice, le sacrifice de soi-même à autrui ou le sacrifice d'autrui à soi-même, est ce qui est conforme à la nature de l'homme, à l'intérêt de tous et de chacun. L'utilité générale, qui ne saurait être telle qu'autant qu'elle comprend l'utilité particulière ou individuelle, est le seul critérium des actions humaines qui sont bonnes ou mauvaises, morales ou immorales, selon qu'elles présentent ou non ce caractère, ou, ce qui revient au même, selon qu'elles peuvent ou non être générales, universalisées sans nuire ni à l'espèce ni à aucun des individus qui la composent dans l'espace et dans le temps.

(A continuer.)

Mouvement ouvrier.

BELGIQUE.

GRÈVE DES MOULEURS DE LIÈGE

Les mouleurs dont nous avions annoncé la grève dans notre dernier numéro viennent de remporter une victoire complète.

Tous les patrons ont accédé à leur demande ou plutôt, ont refusé de continuer sur la baisse de salaire qu'ils avaient imposée à leurs ouvriers, quelques jours avant la grève ainsi que le règlement qui leur imposait un surcroît de 2 heures de travail par jour pour le même salaire.

Comme nous venons de le dire, les ouvriers subirent une baisse de 5 % sans rien dire ; mais ils commencèrent à se préparer à la guerre pour la revendication de leurs droits ; lorsque 15 jours plus tard les patrons voulurent encore aggraver leur peine par un règlement arbitraire, ils firent des réunions dans lesquelles il fut décidé qu'ils cesseraient le travail.

Quand la grève fut déclarée, les ouvriers mouleurs continuèrent leurs réunions avec un calme qu'on ne rencontre pas souvent chez les gens qui se disent l'ordre, car on nous assure qu'un gendarme qui se trouvait à une de leur assemblée « voulant gagner une croix d'honneur en interrompant les orateurs on l'a fait nager jusqu'à la porte pour y cuver l'alcool qu'il avait probablement pris de trop.

Les réunions qui ont eu lieu, ont provoqué une effervescence dans la métallurgie Liégeoise.

A la suite de ces réunions, 6 à 700 ouvriers mouleurs se sont fait inscrire espérant qu'ils resteraient en association pour y discuter leurs droits et leurs devoirs.

C'est une mesure de prudence que nous leur conseillons, car s'ils se désunissent les

patrons pourraient encore revenir avec 5 % de diminution ; nos mécaniciens de Verviers en savent quelque chose.

France.

NANTES. — Après de nombreux pourparlers entre patrons et ouvriers, les ouvriers maçons et tailleurs de pierres de Nantes se sont vus obligés de recourir à la grève pour obtenir une augmentation de salaire et une diminution d'une heure de travail.

Les ouvriers maçons gagnent à Nantes 35 centimes par heure, ce qui fait qu'en travaillant 12 heures, ils gagnent 4 fr. 20 par jour.

Les ouvriers tailleurs de pierres gagnent 40 centimes par heure, ce qui fait qu'en travaillant 12 heures, ils gagnent 4 fr. 80 c.

Les maçons demandent une augmentation de 5 centimes par heure et onze heures de travail au lieu de douze.

Les tailleurs de pierres demandent de même une augmentation de 5 centimes par heure et onze heures de travail au lieu de douze.

Comme on le voit par ces chiffres, les réclamations des ouvriers sont loin d'être exorbitantes, surtout quand on songe que les maçons ne travaillent guère que 8 mois de l'année, soit à cause du mauvais temps, soit à cause du manque de travail.

Espérons que les patrons accepteront ces conditions, qui du reste ne leur causeront pas grand préjudice et que la nécessité force les ouvriers à faire.

SUISSE.

Compagnons du Mirabeau

La crise horlogère va empirant en Suisse plus de 10,000 ouvrières et ouvriers, dit-on, se trouvent sans travail ; à Genève on occupe des ouvriers à des terrassements, à raison de 3 fr. par jour ; et les femmes ! vous devinez ce qu'elles sont obligées de faire pour vivre. Ainsi dans notre siècle de moralité bourgeoise, même dans les pays qui passent pour être les mieux gouvernés, l'ouvrier meurt de faim et si on lui jette quelques monnaies en pitié, on croit avoir beaucoup fait pour l'humanité, et l'on se pose en économiste très-compassionnant.

Si l'ouvrier demande sa part de droit au soleil, à l'existence, au produit de son labour on le traite de révolutionnaire et on l'emprisonne lorsqu'on ne lui répond pas à coups de fusil.

Les gouvernants qui se prétendent nécessaires aux gouvernés, prêchent hautement que les riches sont indispensables pour faire vivre les pauvres qui sans eux mourraient de faim, disent-ils. Mais s'il n'y avait pas de pauvres de quoi et comment vivraient les riches ? Ces sortes de gens sont tellement dépourvus de capacités intellectuelles et physiques, que tous réunis, ils ne seraient pas capables de remuer une pellette de terre ni de faire croître un seul épi.

Quand donc les producteurs auront-ils le bon sens de s'entendre et de comprendre qu'ils doivent produire pour eux et non plus pour des parasites qui leur marchendent des 3 ou 4 francs lorsqu'ils en produisent 12 ou 15 !!!

ROCHER.

Correspondances.

Citoyens Rédacteurs du MIRABEAU,

Je viens par la présente vous prier d'insérer ce qui suit dans votre estimable journal :

En lisant le numéro du 2 de ce mois, j'ai vu dans un petit article, qu'on devait donner aux communiantes de cette année, des *pistolets fourrés*.

Je suis moi comme St-Thomas, Qui ne crois que ce qu'il voit.

Pour m'assurer de la planche, ayant le temps, j'allais le vendredi 14 avril pour me rendre à la sainte table ; j'avais mis bien entendu *tout le beurre sur mon pain* (comme on dit), lorsque je rencontre un ami qui me demande : Où va-tu cher ami que tu es si bien ficelé ? Je vais faire mes pâques, ha, ha, ha, ha ! Faire tes pâques et le Bon-Dieu est mort. Que le Bon-Dieu est décédé ? Oui, oui, je vous l'assure. Eh bien mon ami, je suis tout épris, moi qui ne savais pas seulement qu'il était malade. Puisque c'est ainsi, je vais retourner à la maison,

Gros Jean comme devant.

Espérant l'insertion de cette aventure

dans le plus prochain numéro, recevez, citoyens, mes salutations toutes fraternelles.

H. D.

Bruxelles le 1^{er} avril 1876.

Messieurs les Rédacteurs,

Depuis longtemps déjà, je me creuse la tête pour découvrir la solution d'un problème dont plusieurs de vos lecteurs connaissent l'énoncé.

Ce problème a pour but, de trouver quelle est la cause que le socialisme n'est pas mieux compris ; et pour quel motif nos efforts sont-ils point ou peu récompensés ?

Vos lecteurs, et vous, devez avouer la justesse de l'énoncé de ce problème et j'ose même être assuré que vous tous comme moi vous vous apercevez avec douleur du peu de développement du socialisme quelque effort que vous fassiez pour propager son extension.

Humble collaborateur de votre journal je me suis fait un devoir d'y faire insérer mes écrits, tous tendant vers un seul but : celui de l'anéantissement de la servilité dont nous sommes depuis trop longtemps les victimes.

Mes efforts pas plus que ceux qu'ont fait des écrivains beaucoup plus érudits ont été fort peu récompensés.

Devons nous en attribuer la cause au mauvais vouloir des travailleurs de nos frères dont nous voulons le salut et la prospérité ?

Devons nous les accuser de manque d'énergie ou du manque de courage pour secouer le joug despotique sous lequel ils sont courbés ?

Autant vaudrait se demander si les Belges d'aujourd'hui ne sont pas les fils des Bataves, des Eburons et des Franchimontois de jadis, et si le même sang généreux ne coule pas dans leurs veines ?

Non ! et j'aime à le proclamer, non certes nous ne pouvons accuser nos frères de manque de dévouement d'énergie et de courage ; Non ! on ne peut pas dire qu'ils ne sont pas issus de ces généreux et braves guerriers qu'a vanté Jules César !

Certes ! les Belges sont toujours les Belges et les fils sont dignes de leurs pères.

A quoi donc attribuer cette lenteur qu'ils apportent à mettre en pratique les utiles enseignements qui leur sont donnés dans les colonnes de votre journal ?

A quoi attribuer que le calme a succédé à la colère qui les animait au récit que leur faisait un orateur dans un meeting quelconque ? Pourquoi n'ont-ils pas suivi l'impulsion de leur cœur enthousiasmés par la parole vibrante d'éloquence un frère qui défendait leurs droits ? Pourquoi, alors qu'ils s'étaient promis à un meeting ! que le lever de la prochaine aurore les verrait mettant en pratique les leçons qu'ils y avaient entendues, se sont-ils réveillés le lendemain se figurant que ce qu'ils avaient entendu et projeté n'était qu'un rêve ou une illusion chimérique ? Pourquoi enfin demeurent-ils dans la servitude, alors qu'ils pourraient proclamer et faire reconnaître leur indépendance ? Telle est sous la forme de plusieurs demandes l'énoncé du problème ci-dessus énoncé, et dont je me fais un devoir de vous retracer la solution prise à mon point de vue.

Puissiez-vous en prendre connaissance avec le même goût, le même empressement que vous vous êtes mis à prendre pour les écrits que j'ai livrés à la publicité de votre journal, et je ne douterai nullement que vous en reconnaissiez la justesse et la livrez ensuite en lecture à vos nombreux lecteurs.

La solution de ce problème qui certes a préoccupé beaucoup d'esprits et qui à son énoncé paraît irrésoluble ; je crois l'avoir trouvé et daigné vous la donner sous une forme simple claire, je dirai même palpable.

La seule et unique cause du retard apporté à secouer le joug tyrannique qui nous oppresse, la seule et unique cause de notre servilité, la seule et unique cause de nos malheurs, la seule et unique cause qu'un frère n'aime plus son frère, qu'un fils trahi son père, qu'un mot la discorde règne entre nous ; c'est la religion catholique romaine etc., comme on veut la nommer.

Où ! j'ai reconnu que c'était elle, la cause de nos malheurs ; c'est elle qui nous martyrise c'est elle qui met sur la terre le feu, le fer, et la discorde parmi ses habitants.

Il ne suffit pas de jeter le gant à une personne, il faut prouver, établir qu'on est en droit de lui jeter.

C'est là mon intention, c'est là mon but, et c'est là le motif qui m'inspire ces quelques lignes et qui m'inspirera pour continuer jusqu'à leur dénouement.

Je dis que la religion paralyse nos frères et en voici la preuve ;

La religion, dont les vœux sont purement philosophiques, agit aussi avec philosophie ; c'est pourquoi elle s'empare de l'enfant qui vient de naître, l'entoure dans son berceau, le suit dans son enfance, le fascine dans sa jeunesse, le dirige dans son âge mûr, le captive dans sa vieillesse pour ne le quitter qu'au tombeau avec force promesse que s'il s'est conduit selon ses vœux il jouira d'une éternelle béatitude.

Est-il étonnant alors que nos frères soient lents à secouer les principes dont ils sont entourés depuis leurs naissances ?

Est-il étonnant que le travailleur conserve toujours pour elle un certain amour, un certain respect, une certaine obéissance ?

Ne lui a-t-elle pas défendu tout ce qui était contraire à ses vœux, à sa prospérité, à sa suprématie ?

Ne l'a-t-elle pas menacé de la damnation s'il n'observait pas ses commandements ?

Enfin, ne lui ordonne-t-elle pas la souffrance comme le moyen infaillible de se sauver ?

Il est donc suffisamment établi que c'est la religion qui guide l'homme, le retient captif dans ses filets, et se plaît à lui faire endurer les souffrances, tandis que ses ministres se gorgent dans l'abondance au détriment de leurs ouailles.

Mais si la religion a su demeurer inébranlable durant 18 siècles, elle a mis le comble à la mesure par ses iniquités, par ses faux préjugés et ses philosophes hypocrites.

Déjà la voile que ses ministres ont tenu raide et ferme, s'est relevé en partie et nous a dévoilé les mille forfaits de tout genre dont elle s'est rendue coupable, les yeux des personnes qu'elle a fasciné commencent à se dessiller et l'heure est proche où elle tombera cette doctrine du crûsifé charlatan de Jérusalem.

A qui reviendra la gloire d'avoir démontré la trahison de cette doctrine ?

A qui reviendra la gloire d'avoir convaincu le monde de la fausseté de ses enseignements ?

A qui reviendra la gloire d'avoir enseveli au fond de la mer le dernier de ses préceptes et le dernier de ses ministres ?

C'est ce que l'on ignore, mais à celui qui arrivera à ce but on pourra dire : Qu'il a bien mérité de ses frères la reconnaissance.

Si l'on faisait un appel aux cœurs dévoués pour concourir à cette œuvre ; je n'en doute nullement il s'en présenterait beaucoup.

Pour ma part, quoique je ne sois pas assez éduqué que pour aspirer à cette gloire ; je veux néanmoins réunir, concentré tout ce que je sais pour combattre cette doctrine pleine d'iniquités pour arracher des cœurs de nos frères les germes qu'elle y a plantés, pour y faire place à la haine pour ses préjugés, pour extraire le venin qu'elle y a déposé ; enfin pour faire régner parmi nous le rationaliste, le socialisme et l'amour fraternel.

Pour ce, Messieurs, je crois utile de rédiger sous forme de catéchisme, une opposition à celui qu'on leur a appris.

Ce catéchisme sera intitulé :

Catéchisme Rationaliste, Socialiste et Révolutionnaire à l'usage des opprimés et du peuple ennemi des oppresseurs.

Il contiendra les devoirs d'un citoyen, les règles de contre-vérité à suivre les oppositions aux leçons indiquées dans le catéchisme catholique ; en un mot j'y établirai une contraversion en regard de chacune des demandes du catéchisme rédigé par Messieurs les Disciples des Apôtres crucifix.

Je suis persuadé que ce traité amènera nos travailleurs à reconnaître qu'ils peuvent sans risquer de compromettre son repos dans la tombe concourir avec leurs frères qui les ont devancés à l'anéantissement de toute loi de tout commandement peu propre à assurer en ce monde leur paix, leur bonheur et celui de leur familles.

Je me ferai un devoir de rendre mes leçons à la portée de toutes les intelligences ; pour ce, je ne perdrai pas de vue que je parle à des hommes dont la jeunesse comme l'âge mûr se passe dans les ateliers.

Puissiez-vous, membres zélés de notre cause admettre la dédicace de ce catéchisme et me faire part que non content de l'insérer dans les colonnes de votre journal, vous en permettrez l'impression sous formes de brochures que vous débiteriez au plus bas prix possible, afin qu'il soit permis à chaque famille ouvrière d'avoir en sa possession un ou deux de ces catéchismes.

Puisse des écrivains plus érudits que moi ajouter à mon travail ce que mon peu d'expé-

rience n'aura pas permis de dévoiler; autrement dit: puisse un frère plus versé en science que moi rédiger un catéchisme de persévérance pendant que moi je réunirai tous mes efforts pour rédiger un petit catéchisme.

Espérant que Messieurs les Rédacteurs daigneront me faire parvenir leur approbation à ce sujet.

Je me dis leur frère et serviteur.

M....

Notions élémentaires de Chimie

CHLORE. BROME. IODE ET LEURS COMPOSÉS.

Le chlore est un gaz que l'on ne trouve pas dans la nature à l'état libre; mais ces composés sont abondant. L'un des plus répandus est le sel marin, ou *chlorure de sodium*.

Le chlore, isolé par les moyens chimiques, se présente sous forme d'un gaz verdâtre doué d'une odeur irritante, vénéneuse, et pesant deux fois et demie plus que l'air.

Une des propriétés les plus importantes du chlore est sa grande affinité pour l'hydrogène. Si l'on expose dans un ballon de verre à l'action directe des rayons du soleil, un mélange de chlore et d'hydrogène, ces deux gaz se combinent instantanément, avec une telle violence que le vase vole en éclats.

Le résultat de la combinaison est un nouveau gaz, connu sous le nom d'acide *chlorhydrique*. La molécule de cet acide contient un atome de chlore et un d'hydrogène. Ce gaz est très-soluble dans l'eau. Un volume d'eau dissout 498 volumes d'acide chlorhydrique.

Le moyen ordinaire de préparer l'acide chlorhydrique consiste à faire agir l'acide sulfurique sur le sel marin. L'acide s'empare du Sodium, et perd de l'hydrogène qui se combine au chlore du sel marin. Il se forme donc de l'acide chlorhydrique et desulfate de sodium.

Le chlore sert en industrie comme décolorant, car il agit fortement sur les couleurs végétales; mais seulement lorsque celles-ci sont humides.

Cette action consiste en ce que le chlore se combine à l'hydrogène de l'eau, que contient la matière colorante; celle-ci est oxydée par l'oxygène de l'eau, mis en liberté, et c'est cette oxydation qui détruit la couleur.

L'oxygène libre n'aurait pas la même action; cela tient à ce que dans le cas que nous venons de citer, ce gaz est à l'état naissant. La molécule des éléments est, comme nous l'avons dit, formée ordinairement de deux atomes, fortement unis entre eux par la cohésion. Or, au moment où un gaz se forme, c'est-à-dire à l'état naissant, ses atomes ne sont pas encore unis entre eux pour former la molécule, et par conséquent ils ont une grande facilité de se combiner avec ceux des autres éléments.

C'est pour cette raison que l'oxygène mis en liberté par l'action du chlore, se combine à la matière colorante et la décolore.

L'action décolorante du chlore est produite, on le voit, par un phénomène inverse que présente l'anhidride sulfureux, puisque ce dernier décolore la matière colorante, en absorbant l'oxygène et mettant l'hydrogène en liberté.

Le chlore forme avec l'oxygène six composés, l'un acides, ou anhydrides. Les sels de ces acides ont une utilité industrielle: ce sont les sels de l'acide *hypochloreux*, c'est-à-dire les *hypochlorites*.

Si l'on fait passer un courant de chlore dans une solution de soude caustique, on obtient l'hypochlorite de soude, connu dans le commerce sous le nom d'*eau de Javel*.

Si l'on fait passer le courant de chlore au milieu de chaux éteinte, on obtient une poudre blanche, que les anglais appellent *poudre à blanchir*. C'est un mélange d'hypochlorite et de chlorure de calcaire.

Pour blanchir les tissus végétaux au moyen de cette poudre, on en fait une dissolution avec laquelle on les mouillent. Ensuite, on les plonge dans de l'eau acidulée avec de l'acide chlorhydrique, ou de l'acide sulfurique. Sans cette influence, la *poudre à blanchir* perd son chlore, qui agit sur le tissu et le décolore.

Le Brome est également un corps qu'on ne trouve pas à l'état libre. Ses composés ont beaucoup d'analogie avec ceux du chlore.

Isolé, le Brome se présente sous forme d'un liquide brun, produisant d'épaisses vapeurs d'odeur suffocante.

Dans l'eau de mer, et dans celle de certaines sources on trouve des *brumures*.

Les composés du Brome sont moins nombreux et moins importants que ceux du chlore. Ils sont aussi moins énergiques, et pour cette raison le chlore en agissant sur les composés du brome, prend sa place et met celui-ci en liberté.

L'Iode ne se trouve également qu'à l'état de composés. On rencontre ceux-ci dans l'eau de mer, et dans les cendres de certaines plantes marines.

L'Iode est un corps solide qui fond à 115°, en produisant de belles vapeurs violettes. Cet élément a une action très-importante sur l'économie animale; car il semble prouvé que c'est à l'absence de l'iode dans les eaux de certaines localités, qu'on doit attribuer la maladie connue sous le nom de goitre.

Après ces trois éléments nous devons en citer un quatrième le *Fluor*, jusqu'à présent complètement inconnu à l'état libre. Un de ses composés est un minéral connu sous le nom de *Spath-Fluor*; c'est un fluorure de calcium. Traité par l'acide sulfurique, ce minéral perd son fluor qui se combine à l'hydrogène de cet acide, pour faire l'acide *fluorhydrique*.

C'est un acide très-énergique, qui ne peut pas être mis dans des vases de verre car il ronge ce corps. On met à profit cette propriété pour marquer les degrés sur les instruments de verre.

Pour cela, on étend sur le tube du verre une couche de cire dans laquelle on fait les marques voulues. Le verre est ainsi mis à nu aux parties que l'acide doit attaquer, et il ne reste plus qu'à l'exposer à l'action des vapeurs, d'acide *fluorhydrique*.

Cela se fait en mettant dans une capsule de porcelaine des morceaux de spath-fluor et en y versant de l'acide sulfurique. Les vapeurs se dégagent aussitôt et attaquent le verre que l'on tient au-dessus d'elles. Il ne reste plus qu'à enlever la couche de cire et le verre se trouve marqué.

Les éléments dont nous venons de parler sont tous monovalents et présente une sorte de gradation. Ainsi le fluor est gazeux et beaucoup plus énergique que le chlore.

Celui-ci est gazeux et plus énergique que le Brome, qui est liquide. Enfin le Brome est plus énergique que l'Iode qui est solide.

Les poids atomiques de ces éléments vont de même en augmentant du fluor à l'Iode.

LA FÉDÉRALE

Air de la Plébéienne.

REFRAIN:

Assez de maux, de larmes, d'infortunes,
Groupes épars de vaillants travailleurs
Fédérons-nous; qu'une action commune
Nous ouvre enfin l'ère des temps meilleurs.

Pour la défense de nos droits
Mille fois on nous vit en lutte
Et nos durs maîtres mille fois
Applaudirent à notre chute.
Pourtant lorsque nous le voudrons,
Gigantesque masse ouvrière,
Nous pourrons réduire en poussière
Le joug qui pèse sur nos fronts.

Nos droits sont les mêmes partout,
Nos intérêts sont solidaires,
Allons-nous, chargés du licou,
Rester esclaves des salaires?
De l'inique exploitation
Subir à jamais l'égoïsme!
Et voir avec le paupérisme
S'accroître notre abjection?

Vous qui maniez les outils,
Ouvriers des champs et des villes,
Vous qui pour nourrir vos petits
Affrontez les mers indociles.
Mineurs, avant l'âge brisés,
Maçons, qui sur les altitudes
Avec les périls les plus rudes
Êtes familiarisés.

A nous, hommes de tout métiers
Qui souffrez le faim sous la bure,
Hommes qui bûchez sans quartier,
Et qu'on exploite sans mesure.
Souffrez douleur, martyrs, à nous!
Aux nôtres joignez vos misères
Et cherchons ensemble les sphères
Où règne le bonheur pour tous.

Par un irréfutable bail
Que notre union se resserre
De notre chambre du travail
C'est aujourd'hui l'anniversaire.

Buvons à sa prospérité!
A sa propagande féconde!
A l'effondrement du vieux monde!
Au salut du déshérité!

Annonces.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS.

GRUPE DE PROPAGANDE RÉVOLUTIONNAIRE Verviers.

Séance générale lundi 24 avril 1876, à 8 heures du soir, au local, cour Sauvage, N° 23, place du Martyr.

Ordre du Jour:

1. Rapport des délégués du congrès extraordinaire.
 2. Etude des questions sociales.
 3. Moyen de propagande.
- Se munir de sa carte.

Pour le comité T. RUWETTE.

RÉSISTANCE DES OUVRIERS DE FILATURES DE VERVIERS.

Dimanche 23 avril à 9 heures du matin, cour Sauvage, 23, place du Martyr, séance générale et obligatoire.

Ordre du Jour:

1. Nomination de délégués au congrès de ce jour et discussion à ce sujet.
2. Question importante.

Pour le comité: FILDROUSSE.

AVIS. — La Résistance des ouvriers de filature de Verviers, se proposant dans un but de solidarité, d'organiser une tombola et soirée démocratique, prie les compagnons détenteurs de livres socialistes de les faire parvenir à la dite caisse, pour le dimanche 23 courant.

RÉSISTANCE DES OUVRIERS APPRÊTEURS DE VERVIERS.

Assemblée extraordinaire, samedi 22 avril, cour Sauvage, 23, place du Martyr.

Ordre du jour:

Question très-importante et nomination de délégués au congrès extraordinaire, du 23 de ce même mois.

Se munir de sa carte.

FÉDÉRATION LOCALE DISONAISE.

Le comité de propagande informe les membres qu'il a organisé une soirée de chant démocratique avec une tombola de livres, dimanche 23 avril, à son local, rue Haut-Vinave, 4, au premier.

NB. Les membres doivent être munis de leur carte et y pourront introduire un ami moyennant responsabilité; il sera perçu 10 centimes à l'entrée en échange d'un billet pour la tombola.

GRAND

MEETING

organisé par la Fédération Liégeoise à Seraing, rue Cockerill, le dimanche, 23 avril 1876, à deux heures de relevée.

Ordre du jour:

De la coalition des patrons et des moyens de pouvoir mettre un frein aux baisses de salaires, augmentation des heures de travail, fruit de cette coalition.

Le Secrétaire

J. FLÈCHE.

CHAMBRE DU TRAVAIL

Le dimanche 30 Avril, à 5 heures du soir, au Cygne, Grand Place,

Conférence Publique

Sur les fondateurs de la Socialogie au XIX^e siècle (St-Simon)

PAR L'AVOCAT HECTOR DENIS.

N. B. — Cet étude sera suivie les jeudis 11, 18 et 25 mai, à 9 heures du soir.

L. BERTRAND,

Secrétaire de la Chambre du Travail.

FÉDÉRATION DES MINEURS DU CENTRE (HAINAUT)

Séance du 7 Mai 1876, à 2 heures de relevée qui se tiendra chez Anard Hubert, à Godard-Ville.

Ordre du jour:

1. — Vérification des mandats;

2. — Lecture du procès-verbal du 5 mars et du 2 avril 1876;

3. — Communication;

4. — Révision du règlement;

5. — Nomination de délégués au Congrès de Gand.

Nous prions toutes les sections des Mineurs de s'y faire représenter.

Pour le Conseil:

J.-B. Burleion.

LE CONSEIL FÉDÉRAL DES MINEURS D'CENTRE (Hainaut) porte à la connaissance de ses membres qu'une réunion aura lieu le dimanche 30 avril 1876, à 9 heures du matin, chez Burléon, à Jolimont.

Ordre du jour:

1. — Vérification des livres des sections
- AVIS

Toutes les sections sont priées d'y envoyer un délégué.

Pour le Conseil: Burléon J.-B.

CERCLE DES RATIONALISTES DISONAIS.

Le 3^{me} cours philosophique aura lieu dimanche 23 avril, à 2 heures de relevée, chez J. Ronkar, rue Neuve, 11, à Dison.

LA FRATERNITÉ (Section de Godard-Ville) rappelle à ses membres que les assemblées ont lieu les 2^e et 4^e dimanches de chaque mois, à 3 heures de relevée, chez Pain-Davoine Victorien, à Godard-Ville.

Pour le comité: PAIN-DAVOINE Augustin.

L'UNION OUVRIÈRE, SECTION DE LA LOUVIÈRE

Porte à la connaissance de ses membres que les assemblées générales et obligatoires ont lieu tous les 2^{me} et les 4^{me} dimanches de chaque mois, à 3 heures de relevée, chez Moreau Alexandre, cabaretier, à La Louvière (Hameau du Hoquet).

LE CONSEIL FÉDÉRAL DES SOCIÉTÉS RATIONALISTES BELGES aux Sociétés affiliées.

En présence du silence gardé par différentes sociétés au sujet de la lettre qui leur a été adressée à la suite de la séance du mois de Février, le Conseil croit devoir prier ces Sociétés de mettre le plus d'empressement possible à répondre aux questions qui font l'objet de cette lettre et notamment pour ce qui concerne l'impression du Règlement fédéral et le Mandat de leur représentant.

Pour le Conseil, F. CORNET.

SECTION DE FLÉMALLE-HAUTE.

Séance administrative tous les premiers dimanches du mois, à 5 heures du soir, chez Strumans, boucher.

La Section d'Haine-Mariemont, porte à la connaissance de ses membres que les assemblées générales et obligatoires ont lieu le 3^{me} dimanche de chaque mois, à 3 heures de relevée, en son local, chez Thomas Jean-Baptiste, cabaretier, à la Hestre.

SECTION DE BESSONRIEUX LES HÉRITIERS DU PROGRÈS

Assemblée tous les 2^{me} et 4^{me} dimanche de chaque mois, à 5 heures du soir, chez Mercier Léopold.

Le Groupe des Mécaniciens de Morlanwez, tiendra désormais ses séances le deuxième dimanche de chaque mois, à 3 heures précises, chez J. Ghislain dit Bernus, à Morlanwez.

En vente au bureau du journal le *Mirabeau*. Les brochures du citoyen Rocher à moitié prix c'est-à-dire 25 centimes.

Titres des brochures:

Les secrets de compagnie de Jésus. — Les amourettes au confessionnal. — Plus de bon Dieu ni de mauvais Diable. — Les crimes des Papes. — Les Mystères de la confession. — Le charlatanisme sacerdotal — Les amours des Papes — La religieuse en chemise et le jésuite tout nu. — L'évêque en caleçon. — Les mystères de la papauté. — Messieurs les capitulaires et les citoyens commanards. — Les prisons en France. — Les crimes des princes d'Orléans. — Les crimes des Rois et Empeurs de France. — La police secrète en France et au Vatican — L'eunuque de Froshdorf, ou le Roi jésuite. — La passion de Notre-Seigneur Mac-Mahon. — Les policonneries de la Veuve de feu M. de Sedan. — Judas !!! encore Judas ! — Qu'est-ce que le travailleur ? Rien. Que doit-il être ? Tout.

IMP. E. PIETTE & C^e, VERVIERS.